




VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Nord  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
**VILLE DE BIOT**  
EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 30 MARS 2017	FINANCES
N° d'enregistrement 2017 / 25 / 2-06	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2016

En exercice	NOMBRE DE MEMBRES					CONVOCACTION
	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Absents	
29	15	23	5	28	1	Le 22 mars 2017
Certifié exécutoire compte tenu de :						Le Maire 
L'AFFICHAGE EN MAIRIE		LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE		LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE		
Le 18 AVR. 2017		Le 14 AVR. 2017		Le 14 AVR. 2017		

L'An deux mille dix-sept, le trente mars, à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Biot, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Guilaine DEBRAS, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie CHAVENON

**ETAIENT PRESENTS**

Mme DEBRAS, Maire, M. MAZUET, M. ANASTILE, Mme LEMARCHAND, Mme BRET, M. CHAGNEAU, Mme GIUNIPERO, M. CAMATTE, Mme BROSSET, Adjoint, M. VINCENT, Mme MAURY, M. GUARINO, M. CHAVENON, Mme MADERS, Mme BAES, M. ZEPPA, M. ESSAYIE, M. SABA, M. MERRIEN, Mme CHAVENON, Mme PRADELLI, M. PREVOST, M. DERMIT, Mme SANTAGATA, M. FORTUNÉ, Mme DESCHARENTRES, Mme AUFEUVRE, Mme GIOGLI, M. RUDIO, **Conseillers Municipaux.**

**PROCURATIONS**

M. Patrick CHAGNEAU donne procuration à Mme Claire BAES.  
M. Luca ZEPPA donne procuration à Mme Nathalie BRET.  
M. Baptiste MERRIEN donne procuration à Mme Claudette BROSSET.  
M. Philippe PREVOST donne procuration à Mme Sylvie SANTAGATA.  
Mme Sophie DESCHARENTRES donne procuration à Mme Nicole PRADELLI.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire et donne la parole à son Premier Adjoint, désigné par le Conseil Municipal pour présider la séance sur la présente délibération.

**Madame Véronique LEMARCHAND, 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, rapporteur, EXPOSE :**

Le Compte Administratif 2016 du budget Assainissement laisse apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous un excédent d'exploitation de 591 007,84 € et un solde négatif de la section d'investissement de 209 544,80 € soit un résultat global de clôture positif de 381 463,04 € :

BUDGET ASSAINISSEMENT						
2016						
Exploitation		Investissement		Ensemble		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	1 217 660,61 €	1 380 991,92 €	766 973,61 €	642 034,60 €	1 984 634,22 €	2 023 026,52 €
Résultat 2016 (CA/CG)		163 331,31 €	124 939,01 €			38 392,30 €
Résultat 2015 reporté		427 676,53 €	84 605,79 €			343 070,74 €
Résultat cumulé 2016		591 007,84 €	209 544,80 €			381 463,04 €

Il est également donné connaissance de la nature des restes à réaliser pour un montant total de 59 353,92 € en dépenses.

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

OUI le RAPPORTEUR en son EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PAR 21 voix POUR

ET 7 voix CONTRE (Madame PRADELLI, Monsieur PRÉVOST, Monsieur DERMIT, Madame SANTAGATA, Monsieur FORTUNÉ, Madame DESCHAINTRES, Madame AUFEUVRE)

- DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
- RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 59 353,92 € en dépenses.
- VOTE ET ARRÊTE les résultats du Compte Administratif 2016 dont la balance générale laisse apparaître un excédent d'exploitation de 591 007,84 € et un solde négatif de la section d'investissement de 209 544,80 € soit un résultat global de clôture de 381 463,04 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Biot, le 10 avril 2017

Pour Le Maire empêché,



Michel MAZUET  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Pièces jointes :

- Compte Administratif 2016 Budget Assainissement.
- L'état des RAR.
- Rapport de présentation.

# RESTE A REALISER

Budget : ASSAINISSEMENT

Exercice : 2016

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
	2031	2014008	CABINET MERLIN	AS15000901P	MAITRISE D'OEUVRE	7 800.00
	2031	2009602	ICTP INGENIERIE CONSULTANTS TP	AS15003901P	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaborati	13 620.00
	2051		G2C INFORMATIQUE	AS16006501	Installation, configuration de la PFAC, logicie	2 520.00
	2313	2015005	TAMA TRAVAUX PUBLICS	AS16007501	reprise réseau endommagé le long de la Brague s	15 528.00
	2315	2014009	GEOTECHNIQUE SAS	AS15006601P	sondages pour les Travaux de remplacement du po	2 760.00
	2315	2014009	VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX	AS16008201	REMPLACEMENT ARMOIRE ELECTRIQUE	17 125.92
TOTAL						59 353.92



VILLE DE BIOT  
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A  
LA DÉLIBÉRATION DU

2017/2512-06



### NOTE DE PRESENTATION

La Loi du 17 août 2015 prévoit à l'article 98 codifié, article L.2313-1 du Cgct, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'examen du compte administratif (CA) vise à constater le niveau d'exécution du budget voté par le Conseil municipal en début d'année, d'arrêter les résultats de l'exercice et examiner l'évolution de la structure budgétaire de notre collectivité.

Il est présenté en deux sections :

La **Section d'exploitation** regroupe :

- **En recettes** : redevance assainissement payée par les particuliers et perçue par Véolia qui est ensuite reversée à la commune.
- **En dépenses** : toutes celles nécessaires à l'exploitation du service de l'assainissement (participation assainissement payée aux 2 stations d'épuration : STEP des Bouillides à Valbonne et la Salis – STEP d'Antibes, charges à caractère général, de personnel, intérêts de la dette, dotations aux amortissements) ;

La **Section d'investissement** regroupe :

- **En recettes** : Les dotations et subventions de l'État et des collectivités locales, le remboursement de la TVA, les emprunts, le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement.
- **En dépenses** : le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement (études, travaux en cours, ...)

Le tableau des résultats 2016 est présenté ci-dessous :

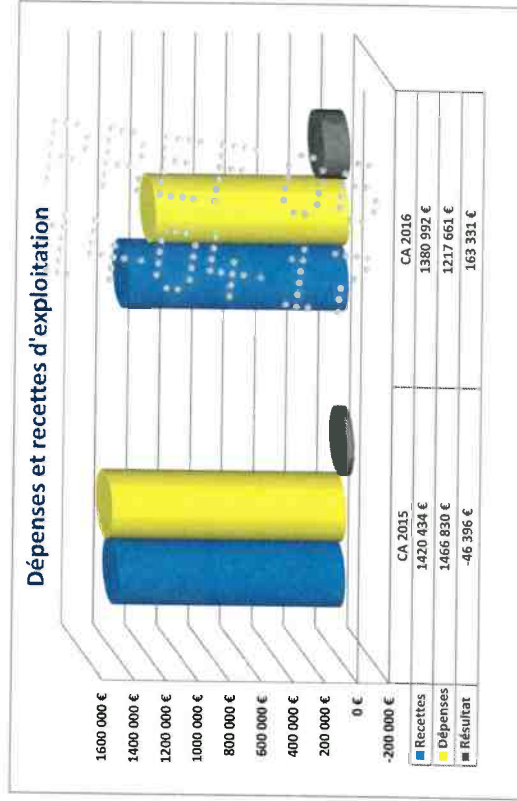
TABEAU D'AFFECTION DU RESULTAT

	BUDGET ASSAINISSEMENT 2016					
	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total opérations exercice	1 217 660,61 €	1 390 981,92 €	766 973,61 €	642 034,80 €	1 984 634,22 €	2 032 026,92 €
Résultat 2016 (CA/CS)		163 331,31 €	124 939,01 €			38 392,30 €
Résultat 2015 reporté		427 676,53 €	84 605,79 €			343 070,74 €
Résultat cumulé 2016		591 007,84 €	209 544,80 €			381 463,04 €

Les paragraphes suivants détaillent les écritures budgétaires pour l'année 2016 et la comparaison entre les deux derniers exercices : 2015 et 2016.

### I- Section d'exploitation

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes d'exploitation 2015-2016 :



VILLE DE BIOT  
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A  
LA DÉLIBÉRATION DU  
2017/25/2-06

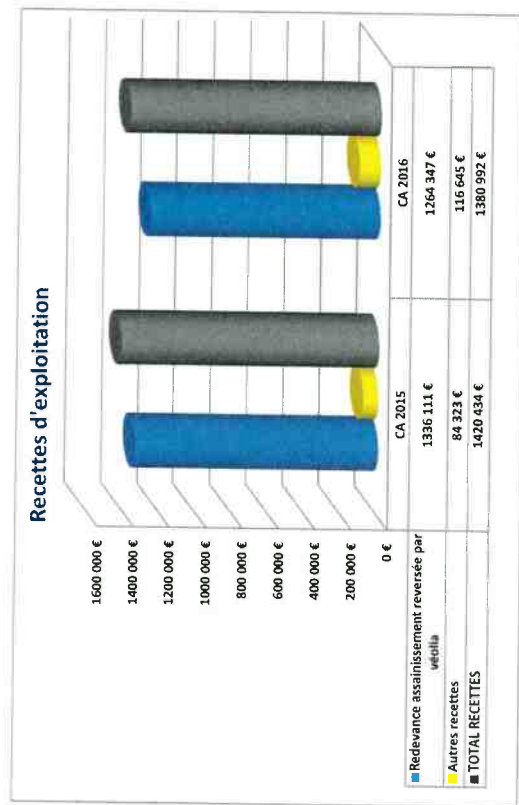
*Relevé Oran*

**Le résultat d'exploitation de l'année 2016** est en hausse par rapport à l'année 2015 suite à la baisse des dépenses (- 249 169 € soit - 17 %) :

- La participation assainissement est moindre en 2016 par rapport à 2015 : - 240 231 € (soit - 20 %)

### I- Recettes d'exploitation

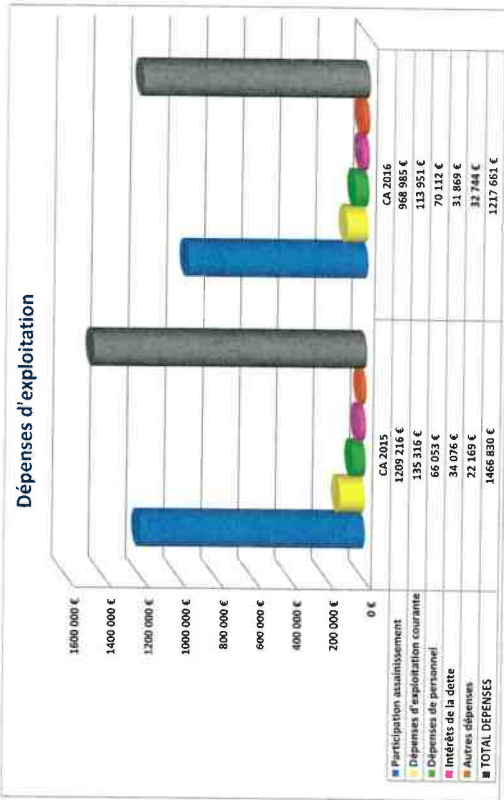
Les recettes (réelles et d'ordre) d'exploitation 2016 se sont élevées à 1 380 992 €, dont 100% de recettes réelles (- 3 % par rapport à celles réalisées en 2015). **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 106 %.**



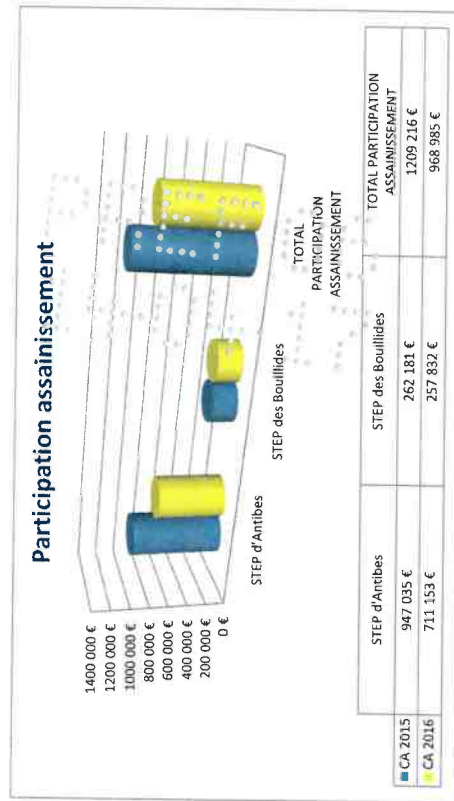
- **La redevance d'assainissement qui est reversée par Véolia** constitue la principale recette d'exploitation du budget de l'assainissement. Il est rappelé que la commune, par délibération en date du 26 mars 2015, a décidé de fixer la redevance à 1,20 € par mètre cube (soit + 0.20 €).
- **Les autres recettes** correspondent aux taxes de raccordement à l'assainissement collectif (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif : PFAC) ainsi qu'aux diagnostics réalisés dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

### 2- Dépenses d'exploitation

Les dépenses (réelles et d'ordre) d'exploitation se sont élevées à 1 217 661 € dont 1 199 879 € de dépenses réelles (- 17 % par rapport à celles réalisées en 2015). **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 87 %.**



- **La participation assainissement** constitue la principale dépense (80% du total). Une redevance est payée à la STEP d'Antibes (station d'épuration de la Salis) et à la STEP des Bouillides (station d'épuration des Bouillides - Valbonne). Les montants payés à ces deux STEP entre 2015 et 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous :



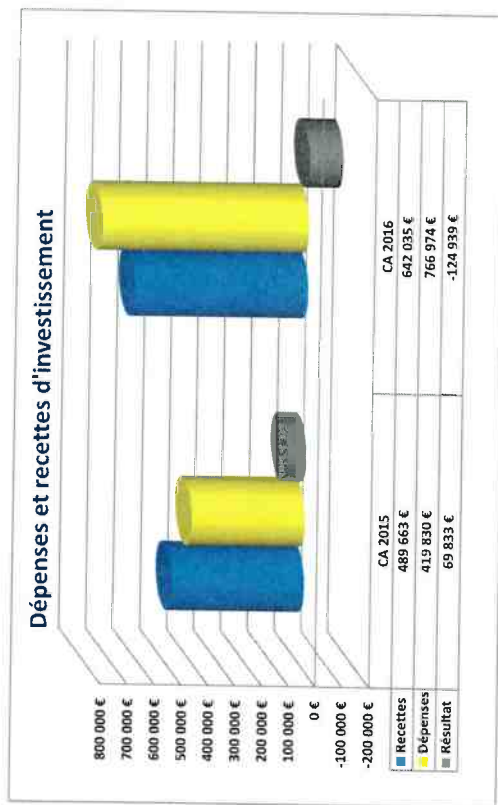
Cette évolution s'explique par la baisse des volumes traités en 2016 par rapport à 2015 :



- **Les dépenses d'exploitation courantes** concernent principalement l'entretien des postes de refoulement, l'électricité des stations de relevage,...
- **Les dépenses de personnel** correspondent à une réaffectation du budget principal.
- **Les intérêts de la dette** : il n'y a pas eu d'emprunts contractés depuis 2010. Par conséquent, les intérêts diminuent entre 2015 et 2016.
- **Les autres dépenses** correspondent principalement à la dotation aux amortissements qui traduit une dépréciation de certains biens. La dotation aux amortissements constitue une charge non décaissée qui se retrouve également présentée en recettes d'investissement. Le montant en 2016 est de 17 781 €.

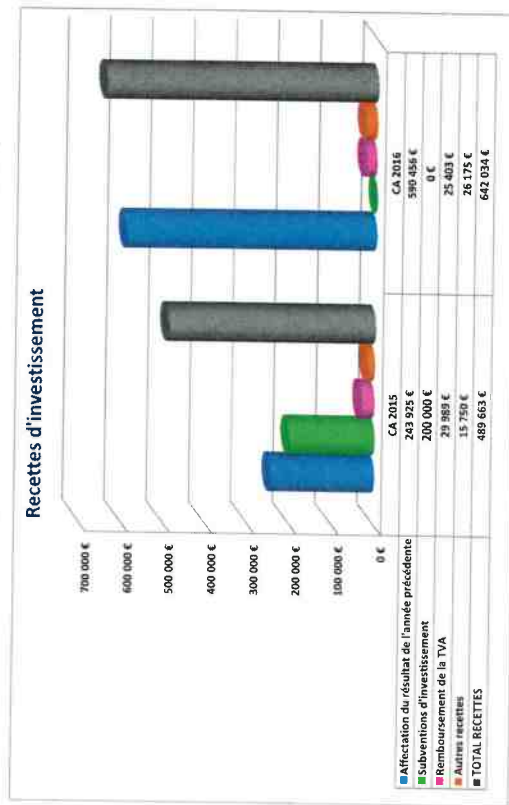
## II - Section d'Investissement

Contrairement à la Section d'exploitation, la Section d'Investissement est essentiellement composée de dépenses non récurrentes en lien avec les projets d'investissements.



## I- Recettes d'Investissement

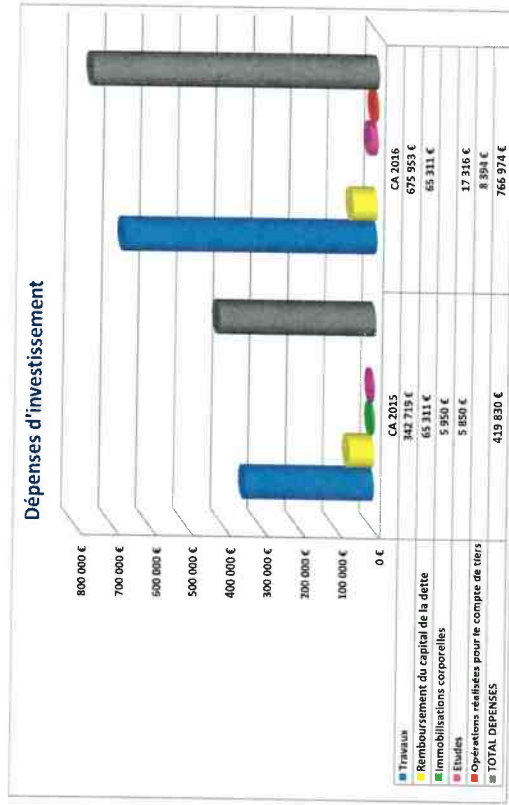
Les recettes (réelles et d'ordre) d'investissement 2016 se sont élevées à 642 034 €, dont 624 253 € de recettes réelles (+ 32 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 54 %.



- **Remboursement de la TVA** : La commune obtient le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement payées l'année précédente (il est donc présenté en 2015 le remboursement de la TVA payé en 2014).
- **Les autres recettes** correspondent à la dotation aux amortissements (cf. dépenses d'exploitation).

## 2- Dépenses d'Investissement

Les dépenses (réelles et d'ordre) d'investissement se sont élevées à 766 974 € dont 100% de dépenses réelles (+ 83 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 54 %.



- **Remboursement du capital de la dette** : Le remboursement est globalement stable d'une année sur l'autre.
- **Travaux, Immobilisations corporelles, Etudes** : les principaux travaux réalisés en 2016 figurent au CA 2016 pour les montants suivants :

Opérations	CA 2016
Catastrophe naturelle 3 Octobre 2015	344 309 €
Extensions de réseaux	118 924 €
Modification du réseau assainissement	98 222 €
Réduction eaux parasites	55 668 €
Stations de relevage	26 270 €
Autres travaux	32 269 €

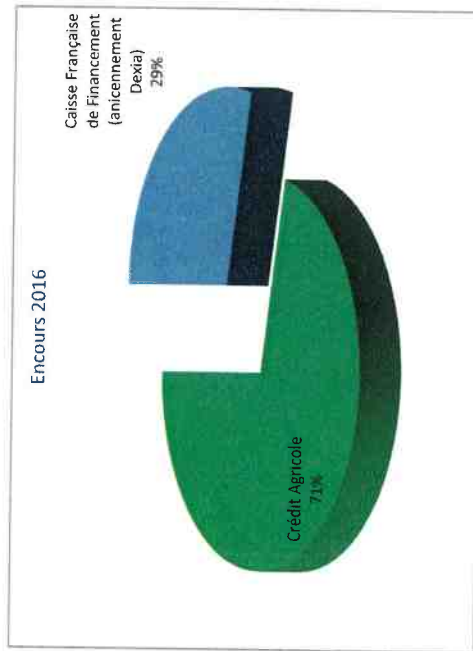
Des travaux d'urgence suite à la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 ont été finalisés sur l'année 2016.

Les extensions de réseaux portent principalement sur les secteurs des Fauvettes, Saint Julien, Route de la Mer, chemin Durbec.

### III - L'endettement

Le montant de l'encours de la dette (stock de dette) s'élève à 894 643 € au 31 décembre 2016. La structure de la dette est sécurisée : essentiellement composée à taux fixe ou taux variable simple.

Les emprunts ont été réalisés auprès de deux banques en 2009 et 2010 (suite aux travaux d'extension du réseau collectif Vallée Verte / Bois Fleuri). Il n'y a pas eu de nouveau recours à l'emprunt depuis.



En conclusion, les résultats de clôture 2016 sont les suivants :

Solde 2016 d'exécution de la section d'investissement :	- 124 939 €
Résultat d'investissement reporté 2015 :	- 84 606 €
Solde cumulé de la section d'investissement :	- 209 545 €
Résultat d'exploitation 2016 :	+ 163 331 €
Résultat d'exploitation reporté 2015 :	+ 427 677 €
Résultat d'exploitation cumulé :	+ 591 008 €

PREP 08  
14/04/17